

non seulement ne compense pas, pour autant, les déficiences ci-dessus mentionnées, mais ne contient pas non plus les éléments nécessaires pour une expansion soutenue de la croissance et de l'activité économique canadienne, et pour l'élimination de la pauvreté et le maintien de programmes de sécurité sociale nécessaires.»

Et sur la proposition de sous-amendement de M. Saltsman, appuyé par M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre),— Que l'amendement soit modifié a) par le retranchement des mots «d'autres stimulants économiques propres à susciter une expansion dynamique de l'économie canadienne qui est présentement affligée par la hausse de l'inflation et le taux élevé de chômage» et leur remplacement par les mots «d'autres mesures destinées précisément à réduire le chômage à un taux inférieur à 3 p. cent»; b) et par la substitution des mots «les modifications du régime fiscal non seulement ne compensent pas, pour autant, les déficiences ci-dessus mentionnées, mais ne contiennent» aux mots «la réforme fiscale envisagée, non seulement ne compense pas, pour autant, les déficiences ci-dessus

mentionnées, mais ne contient»; et c) par l'adjonction, à la suite de l'amendement proposé, de ce qui suit:

«et ne prévoient pas des mesures de réforme fiscale importantes telles que les exposait le Rapport de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité, notamment l'imposition totale des gains en capital, la suppression des privilèges spéciaux accordés aux industries du secteur primaire, l'égalité fiscale pour ceux qui touchent un salaire ou un traitement et les travailleurs autonomes, un système de dégrèvements plutôt qu'un système d'exemptions, et l'égalité d'imposition sur toutes les sources de revenu».

Le débat se poursuit;

A 5 h. 45 de l'après-midi, M. l'Orateur interrompt les délibérations suivant les dispositions du paragraphe (6) de l'article 60 du Règlement.

Ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Barnett, Gilbert, Gleave,	Harding, Howard (Skeena), Knowles (Winnipeg- Nord-Centre),	MacInnis (M ^{me}), Orlikow, Peters,	Rose, Saltsman,	Skoberg, Winch—12.
---------------------------------	---	---	--------------------	-----------------------

CONTRE

Messieurs

Aiken, Alkenbrack, Allmand, Anderson, Andras, Asselin, Baldwin, Barrett, Basford, Beaudoin, Béchar, d, Beer, Bell, Benson, Blair, Blouin, Borrie, Boulanger, Breau, Cadieu, Cafik, Chappell, Clermont, Coates, Cobbe, Comtois, Corbin, Côté (Richelieu), Côté (Longueuil), Crossman, Crouse, Cullen,	Cyr, Danson, Davis, Deachman, Deakon, Dinsdale, Dubé, Dupras, Émard, Faulkner, Forest, Forget, Fortin, Foster, Francis, Gauthier, Gendron, Gervais, Gibson, Gillespie, Givens, Godin, Gray, Greene, Grills, Groos, Guay (Saint-Boniface), Gundlock, Haidasz, Hales, Harkness,	Hees, Howard (Okanagan Boundary), Howe, Hymmen, Jamieson, Jerome, Korchinski, Lachance, Laflamme, Laing (Vancouver-Sud), Lajoie, Lambert (Edmonton-Ouest), Lang (Saskatoon- Humboldt), Langlois, Laniel, Laprise, Latulippe, Lessard (LaSalle), Lessard (Lac-Saint-Jean), L'Heureux, Loiselle, MacEachen, MacInnis (Cape Breton-East Richmond), MacLean, MacRae,	McBride, McIlraith, McIntosh, McKinley, McNulty, McQuaid, Mahoney, Marceau, Marchand (Langelier), Marchand (Kamloops- Cariboo), Mazankowski, Monteith, Morison, Noël, Nowlan, Olson, Orange, Osler, Ouellet, Paproski, Penner, Pepin, Portelance, Pringle, Prud'homme, Reid, Ricard, Richard, Richardson, Roberts,	Rochon, Rock, Rodrigue, Rondeau, Roy (Timmins), Roy (Laval), Rynard, Schumacher, Scott, Sharp, Smith (Northumberland- Miramichi), Smith (Saint-Jean), Southam, Stafford, Stanfield, Stewart (Marquette), Stewart (Okanagan- Kootenay), St. Pierre, Thomas (Maisonneuve- Rosemont), Trudel, Valade, Whelan, Whicher, Whiting, Woolliams, Yanakis—144.
---	--	---	--	--